

PAR MESSAGER ET COURRIEL

Le 23 mars 2006

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Dépôt – Suivi administratif des critères de fiabilité selon la décision
D-2005-178
Plan d'approvisionnement 2005-2014 du Distributeur
Notre dossier : R000187 YF/NL

Chère consoeur,

La présente donne suite à la nôtre du 3 février 2006.

Nous désirons vous informer que le document intitulé « 2005 – Québec Area Triennial Review of Resource Adequacy » a été approuvé par le Reliability Coordinating Committee du NPCC le 8 mars dernier. Une copie de ce document est jointe.

De plus, ce document est disponible via Internet à l'adresse suivante :

<http://www.npcc.org/adequacy.cfm>

Enfin, une mise à jour de l'annexe E intitulée « Respect du critère de fiabilité en puissance : conciliation des données » est jointe.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Fréchette', with a long horizontal stroke extending to the right.

Yves Fréchette

/nm
PJ